

**LARIVIERE,  
partenaire de la reconnaissance  
des savoir-faire des couvreurs-zingueurs  
parisiens et des ornemanistes  
par l'UNESCO**

Le 4 décembre 2024 à Asunción (Paraguay), le **Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO** a inscrit « **Les savoir-faire des couvreurs zingueurs parisiens et des ornemanistes** » sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Cette reconnaissance honore des métiers d'excellence et des traditions uniques, reflet d'un savoir-faire transmis de génération en génération, ancré dans l'histoire et tourné vers l'avenir.

**LARIVIERE**, entreprise de référence dans la distribution de matériaux pour l'enveloppe du bâtiment, est fière d'avoir contribué activement à cette candidature, et partage la joie et la reconnaissance de la communauté des couvreurs-zingueurs et des ornemanistes. Ce succès souligne l'importance de préserver et de promouvoir ces métiers emblématiques, véritables piliers de notre patrimoine culturel



## Un parcours jalonné de défis et de persévérance mais couronné de succès

---

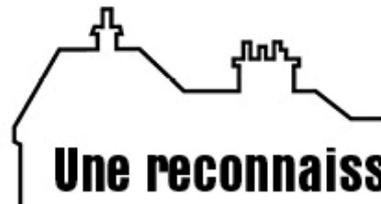
Initialement, la candidature visait à inscrire les toits parisiens et leurs métiers au patrimoine mondial. En 2017, elle a été réorientée pour mettre en avant les savoir-faire spécifiques des couvreurs-zingueurs et ornemanistes.

Après trois présentations, et grâce à l'implication du **GCCP (syndicat des entreprises franciliennes de génie climatique et de couverture plomberie)** porteur de la candidature, appuyé par un comité de soutien, de **LARIVIERE** et d'une dizaine d'autres partenaires industriels, ce projet ambitieux a finalement abouti. Cette candidature faisait partie des 67 dossiers étudiés par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

L'art de couvrir les toits en zinc (couverture à tasseaux), de les décorer de lucarnes, d'œil-de-bœuf, de frises ou d'épis de faitage est un art né au 19ème siècle lors de la refonte de Paris par le préfet Haussmann. Ces métiers combinent art et technique et constituent une signature architecturale unique qui se réinventent aujourd'hui pour répondre aux défis de la rénovation thermique et énergétique des bâtiments.



**CÉDRIC COUILLAUD** 46 ans. Chef de chantier. Entreprise Riccoboni. Son fer à souder à la main, Cédric Couillaud s'apprête à souder les angles des bacs de zinc qui entourent un châssis de toit.



## Une reconnaissance porteuse d'avenir

---

Outre l'hommage à un savoir-faire bien français, cette reconnaissance ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir de ces métiers. En effet, la filière de la couverture souffre d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. À Paris, plus de 500 postes restent vacants, et les besoins s'élèvent à des milliers au niveau national.

En inscrivant ces professions au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, l'**UNESCO** contribue à sensibiliser le grand public à leur valeur et à encourager les vocations parmi les jeunes générations.

Les CFA de couverture, présents à Paris et dans toute la France, jouent un rôle crucial dans cette transmission. Cette reconnaissance internationale pourrait renforcer leur attractivité et encourager les jeunes talents à rejoindre ces métiers d'avenir.



**ÉRIC MARIE** 56 ans. Formateur en couverture. CFA Maximilien-Perret. Éco-Campus du bâtiment. Éric Marie, formateur en couverture, entouré de ses élèves, apprentis de 3e année, en mention complémentaire zinc. À l'arrière-plan, la maquette grandeur nature d'un toit

*parisien à la Mansart. Atelier principal du CFA de couverture Maximilien- Perret de l'Éco-Campus du bâtiment à Vitry-sur Seine.*

L'entreprise **LARIVIERE** et son Directeur Général **Nicolas BALLAND** remercient l'**UNESCO** pour la reconnaissance de ces métiers au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Ils tiennent également à saluer l'engagement de tous les acteurs impliqués, le **GCCP** et le **comité de soutien**, pour leur ténacité dans la conduite de cette candidature.

En soutenant cette candidature, **LARIVIERE** réaffirme son rôle d'acteur engagé dans la promotion et la préservation du patrimoine architectural et artisanal français. Cette victoire souligne l'importance de la collaboration entre institutions, entreprises et communautés pour valoriser et transmettre des savoirs précieux aux générations futures.

[Télécharger les visuels](#)

[www.lariviere.fr](http://www.lariviere.fr)